

Stage, alternance, emploi



IRIS Sup' vous aide à trouver le profil idéal pour vos missions à dimension internationale : veille, analyse, prospective, aide à la décision, préconisations, programmation stratégique.

L'école IRIS Sup' a été créée par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), un think tank français travaillant sur les questions géopolitiques et stratégiques, présenté par les classements internationaux comme l'un des meilleurs mondiaux. Plus de 560 étudiants par an suivent des formations en géopolitique appliquée aux organisations, de niveau bac+5, reconnues par l'État.

Les compétences des étudiants

Analyste en stratégie internationale



Géopolitique et prospective



Risques géoéconomiques et intelligence stratégique



Défense et sécurité



Géopolitique des mondes agricoles et sécurité alimentaire

Les diplômés **Analyste en stratégie internationale (ASI)** assument des fonctions de veille ou de conseil, d'aide à la prise de décision, d'analyse prospective, de gestion des risques et des crises au sein d'institutions publiques, d'organisations internationales, d'associations et d'ONG, d'entreprises privées ou de centres de recherche.

Ils exercent dans le public et le privé, PME et grands groupes tels que : Accor, Air-liquide, Airbus, Agence française de développement, BNP, Commission européenne, Conseil de l'Europe, Crédit Agricole, Engie, ministère de l'Intérieur, ministère de la Défense, Saint Gobain, Safran, Sanofi, Suez environnement, Thales, Total, etc.

Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement



Stratégique



Opérationnel



Plaidoyer et communication d'influence

Les diplômés **Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement (MPI-HD)** sont capables d'analyser un environnement international complexe et mouvant, de maîtriser la planification stratégique, de mettre en oeuvre et évaluer des programmes internationaux, et d'appliquer les outils innovants de programmation et de gestion propres aux environnements de transition et réhabilitation, de développement et de coopération internationale.

Ils exercent dans le public et le privé, PME et grands groupes tels que : Accor, Air-liquide, Airbus, Agence française de développement, BNP Paribas, Commission européenne, Conseil de l'Europe, Crédit Agricole, Engie, ministère de l'Intérieur, ministère de la Défense, Saint Gobain, Safran, Sanofi, Suez environnement, Thales, Total, etc.

Leur profil

Des origines académiques diverses.

Sciences « dures »

Sciences de l'ingénieur, sciences de la vie, médecine, etc.

Commerce, gestion, management, communication

Sciences sociales

Sciences politiques, relations internationales, droit, etc.

Autres

Calendrier des formations et disponibilité des étudiants

> Les étudiants en formation en présentiel suivent deux jours de formation par semaine ; ils sont libres à temps plein à partir de juin.

> Les étudiants en césure ou en formation à distance sont disponibles à temps plein toute l'année.

> Pour les étudiants en contrat d'apprentissage et en enseignement à distance, l'apprenti et l'employeur peuvent décider d'établir un calendrier d'alternance spécifique différent de celui prévu par l'école.

1^{re} année

Relations internationales

2^e année

ASI ou MPI

Année de césure
(optionnelle)

J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
			septembre > fin mai Étudiants en formation 2 jours par semaine									juin > fin août Libres à temps plein		
						septembre > fin mai Étudiants en formation 2 jours par semaine								
juin > fin août N+1 (16 mois) Libres à temps plein														



Sous quel statut accueillir les étudiants d'IRIS Sup' ?

Contrat d'apprentissage, stage, service civique, CDD, CDI, VIE, VIA, VSI, etc.



Les stagiaires d'IRIS Sup' doivent-ils être rémunérés ?

En accord avec le droit français, la gratification est obligatoire si le stage excède 44 jours.

Si vous n'êtes pas soumis au droit français, aucune gratification n'est obligatoire pour les stages. Nous l'encourageons cependant.



Une convention de stage doit-elle être signée ?

En France la convention de stage est obligatoire et tripartite – signée par IRIS Sup', l'étudiant et l'organisme.



CONTACT
experiencepro@iris-france.org
01 53 27 60 82